

Séance ordinaire du 4 février 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi quatre février deux mille vingt à huit heures quarante-huit, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Brigitte Duchesneau et le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

#### **CE-2020-01-11**

##### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 4 février 2020.

---

#### **CE-2020-01-12**

##### **Approbation du procès-verbal des séances des 27 et 28 janvier 2020**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 27 et 28 janvier 2020.

---

#### **CE-2020-01-13**

**Ajustement à la structure de la Direction de l'approvisionnement**  
[Document d'aide à la décision GCH-2020-011](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de l'approvisionnement, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2020-011, et d'entériner les ajustements à la structure de cette direction.

---

#### **CE-2020-01-14**

##### **Entente de prêt de service à intervenir avec la Ville de Québec**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-012](#)

Il est résolu de conclure l'entente de prêt de service à intervenir avec la Ville de Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision GCH-2020-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-01-15**

##### **Entente à intervenir avec un membre du personnel cadre et l'Association des cadres de la Ville de Lévis**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-018](#)

Il est résolu de conclure l'entente à intervenir avec un membre du personnel cadre et l'Association des cadres de la Ville de Lévis, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

---

#### **CE-2020-01-16**

##### **Affectation de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance et ratification d'un mandat à un cabinet d'avocats pour la fourniture de services professionnels**

[Document d'aide à la décision DAJSC-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter au budget de fonctionnement un montant de 100 000 \$ provenant de la réserve financière pour la constitution d'un fonds d'autoassurance, afin de procéder aux virements de fonds requis au poste budgétaire indiqué à la fiche de prise de décision DAJSC-2020-001, pour effectuer le paiement des honoraires professionnels.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de ratifier le mandat confié à Tremblay Bois Mignault Lemay relativement à un dossier d'évaluation foncière et de fiscalité municipale de la raffinerie Ultramar / Énergie Valero.

---

#### **CE-2020-01-17**

##### **Modification de la résolution CE-2019-14-20 « Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil Saint-Étienne-de-Lauzon, numéro 9883 »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2019-14-20 « Aide financière à Les chevaliers de Colomb du conseil Saint-Étienne-de-Lauzon, numéro 9883 » par le remplacement, à l'alinéa, du montant de « 200 \$ » par le montant de « 400 \$ ».

---

**CE-2020-01-18****Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à des activités et aides financières au bénéfice d'organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision GRE-2020-003-R-1](#)

Il est résolu d'autoriser les membres du conseil de la Ville à participer aux activités organisées au bénéfice d'organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2020-003-R-1, et tout autre membre du conseil de la Ville intéressé, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à ces événements.

Il est également résolu d'accorder les aides financières aux organismes de la communauté, telles qu'elles sont indiquées en annexe à cette fiche de prise de décision, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

---

**CE-2020-01-19****Financement de la dépense relative aux travaux aux chalets de services et de jeux d'eau dans les parcs Lallemand et de Coutances**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative aux travaux aux chalets de services et de jeux d'eau dans les parcs Lallemand et de Coutances au montant maximal de 898 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

---

**CE-2020-01-20****Financement de la dépense relative aux travaux de réfection du mur de soutènement du chemin des Sternes (secteur Saint-Nicolas)**

[Document d'aide à la décision GEN-2020-008](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réfection du mur de soutènement du chemin des Sternes (secteur Saint-Nicolas) au montant maximal de 120 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2017-16-61.

---

**CE-2020-01-21****Demande de subvention pour la construction d'un nouvel aréna dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives* et engagement de la Ville**

[Document d'aide à la décision DVC-2020-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'autoriser la présentation du projet du nouvel aréna au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives*;
- de confirmer l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce

dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrats relatifs à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

- de désigner monsieur René Tremblay, directeur de la Vie communautaire, à titre de personne autorisée à agir au nom de la Ville et à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

#### **CE-2020-01-22**

##### **Financement de la dépense relative à l'acquisition et à l'aménagement d'un véhicule biblio mobile**

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2020-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville, pour financer la dépense relative à l'acquisition et à l'aménagement d'un véhicule biblio mobile, d'affecter un montant de 100 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2021 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

#### **CE-2020-01-23**

##### **Aide financière à des organismes de la communauté**

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2020-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder aux organismes de la communauté l'aide financière indiquée selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2020-003, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

#### **CE-2020-01-24**

##### **Affectation de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019**

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 223 484 \$, provenant de la réserve financière pour les salaires des assignations temporaires du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2019 aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2020-004.

#### **CE-2020-01-25**

##### **Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 296 139 et 2 296 140 du cadastre du Québec (chemin des Sables, secteur Pintendre)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation des lots 2 296 139 et 2 296 140 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte

des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-009.

---

#### **CE-2020-01-26**

**Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2020-2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires et désignation de membres**  
[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de conclure l'entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville pour les années 2020 à 2022 à intervenir avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et autres partenaires, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
  - de nommer monsieur Guy Dumoulin, membre du conseil de la Ville, à titre de membre du comité directeur de cette entente, et monsieur Gilles Lehouillier, maire, à titre de remplaçant à ce comité;
  - de nommer madame Julie Tremblay, conseillère en urbanisme de la Direction de l'urbanisme, à titre de membre du comité consultatif de cette entente, et monsieur Yves Thériault, chef du Service de l'aménagement du territoire, à titre de remplaçant à ce comité.
- 

#### **CE-2020-01-27**

**Dépôt du rapport de la séance du comité consultatif agricole de la Ville du 25 avril 2019**

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-015

Le rapport de la séance régulière du comité consultatif agricole de la Ville tenue le 25 avril 2019, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

---

#### **CE-2020-01-28**

**Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (assouplissement de normes pour les bâtiments en rangés situés dans la zone M1154, secteur Saint-Romuald)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2020-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2020-018. Ce projet de règlement a pour objet d'ajouter à la grille des spécifications applicable à la zone M1154 un usage spécifiquement permis, soit un « usage mixte en rangée », lequel consiste en un ensemble composé de trois bâtiments principaux ou plus, contigus, érigés sur des terrains distincts,

comprenant chacun entre un et quatre logements ou l'un des autres usages autorisés à la grille des spécifications, de même que les normes d'implantation afférentes à cet usage spécifique.

#### **CE-2020-01-29**

**Acquisition des lots 2 697 753 et 2 697 761 du cadastre du Québec à des fins industrielles (parc industriel Saint-Jean), affectation du fruit de la vente et adoption du Règlement fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter la promesse de vente de Gestion Jacques Cantin inc. des lots 2 697 753 et 2 697 761 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-010, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, de financer la dépense relative à l'acquisition de ces lots au montant maximum de 268 000 \$ à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- d'adopter le Règlement fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2020, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins.

#### **CE-2020-01-30**

**Abrogation de la résolution CE-2019-13-24 « Vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots », abrogation de la résolution CV-2019-08-58 « Vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots », conservation du dépôt, vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots**

[Document d'aide à la décision DEV-2020-018](#)

Il est résolu d'abroger la résolution CE-2019-13-24 « Vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots ».

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'abroger la résolution CV-2019-08-58 « Vente des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (terrain situé rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots ».

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de conserver en conséquence le dépôt de 31 928,67 \$ et d'accepter l'offre d'achat de 9406-3401 Québec inc. des lots 4 851 384 et 4 851 383 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-018, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'affecter un montant de 106 428,91 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parc industriels et le solde du produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que ces lots ne sont plus affectés à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

---

#### **CE-2020-01-31**

##### **Financement de la dépense additionnelle relative à la réfection et à la mise aux normes du poste de pompage Kennedy (secteur Pintendre) et modification du contrat**

[Document d'aide à la décision APP-2020-012](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative à la réfection et à la mise aux normes du poste de pompage Kennedy (secteur Pintendre) pour un montant maximal de 30 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2018-18-03.

Il est également résolu de modifier le contrat pour la reconstruction du poste de pompage Kennedy (appel d'offres 2019-50-57), attribué par la résolution CE-2019-09-36, au montant de 28 687,24 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-012, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

#### **CE-2020-01-32**

##### **Modification du contrat pour la construction du complexe aquatique multifonctionnel de Lévis**

[Document d'aide à la décision APP-2020-014](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la construction du complexe aquatique multifonctionnel de Lévis (appel d'offres 2017-50-121), attribué par la résolution CE-2018-03-44, au montant de 101 499,71 \$, avant TPS et TVQ, selon l'avis de modification annexé à la fiche de prise de décision APP-2020-014, étant donné que cette modification constitue un accessoire au contrat accordé et qu'elle ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à cette fiche de prise de décision.

---

**CE-2020-01-33****Attribution du contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'un plan directeur de pavage**

[Document d'aide à la décision APP-2020-015](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture de services professionnels pour l'élaboration d'un plan directeur de pavage (appel d'offres 2020-55-123), à SNC-Lavalin GEM Québec inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 112 072 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

---

**CE-2020-01-34****Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue de la Symphonie (secteur Charny, lot 2 381 650 du cadastre du Québec)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier une partie de l'assiette de la rue de la Symphonie (secteur Charny) correspondant au lot 2 381 650 du cadastre du Québec, telle qu'elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2020-004, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie de rue.

---

**CE-2020-01-35****Régularisation du titre de propriété d'une partie de l'assiette de la rue Hallé (secteur Saint-David, partie du lot 2 219 104 du cadastre du Québec)**

[Document d'aide à la décision APP-GI-2020-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver la description technique de la partie du lot 2 219 104 du cadastre du Québec, préparée par madame Renelle Labrecque, arpenteur-géomètre, datée du 15 janvier 2020, portant le numéro 9 de ses minutes, correspondant à une partie de l'assiette de la rue Hallé (secteur Saint-David), et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le troisième alinéa de l'article 73 de la *Loi sur les compétences municipales*, à accomplir les formalités édictées par le cinquième alinéa de cet article et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au sixième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette partie d'assiette de rue.

---

**CE-2020-01-36****Embauche d'un coordonnateur en technologies de l'information à la Direction des technologies de l'information**

[Document d'aide à la décision GCH-2020-021](#)

Il est résolu d'embaucher temporairement monsieur David Nobert, au poste cadre de coordonnateur en technologies de l'information à la Direction des technologies de l'information, classe 5, échelon 10, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente



résolution

---

**CE-2020-01-37**

**Règlement constituant le comité consultatif de toponymie de la Ville**  
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement constituant le comité consultatif de toponymie de la Ville, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-CUMB-2020-006. Ce règlement a pour objet de constituer le comité consultatif de toponymie et d'encadrer son fonctionnement.

---

**CE-2020-01-38**

**Appel de candidatures de membres citoyens pour le comité consultatif de toponymie de la Ville**  
[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2020-007](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Direction de l'urbanisme à procéder à un appel de candidatures pour les membres citoyens du comité consultatif de toponymie de la Ville.

---

**CE-2020-01-39**

**Levée de la séance**

La séance est levée à 10 h 28.

---

Guy Dumoulin vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---